



meylan

Une ambition
partagée

Meylan, le 2 mai 2016

Le Maire

1^{er} vice-président du CDG 38

 
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Des meylanais m'ont fait part de leur inquiétude après avoir appris l'installation, depuis la fin de l'année 2015, du nouveau compteur Linky par ERDF.

Dans l'agglomération, la distribution de l'électricité est assurée par Grenoble-Alpes Métropole et le SEDI, propriétaires des compteurs électriques. L'installation et l'entretien des compteurs électriques sont délégués à un concessionnaire. A Meylan comme dans la plupart des communes de la Métropole, il s'agit d'ERDF. Si la loi impose désormais d'installer des compteurs communicants, le choix du dispositif, en l'occurrence Linky, est propre à ERDF.

Chacun comprendra que, dans ce contexte, l'action de la commune est particulièrement limitée. Toutefois, loin de me désintéresser de cette question, j'ai souhaité adresser un courrier au gouvernement. Ma lettre vient en appui de la démarche menée par François Baroin, Président de l'Association des Maires de France, qui a écrit le 17 mars au Premier Ministre Manuel Valls pour demander à l'Etat « *d'informer les maires sur les limites de leur capacité à agir dans ce domaine* » et de « *fournir de manière objective et transparente aux habitants inquiets les réponses qu'ils attendent* ».

J'ai également adressé un courrier à Monsieur Christophe Ferrari, Président de Grenoble-Alpes Métropole, par lequel je lui demande de bien vouloir prendre attache avec les organismes de santé publique afin de savoir s'il existe un impact négatif sur la santé lié à l'utilisation des compteurs.

Bien que ne disposant malheureusement pas de la compétence décisionnaire en la matière, je souhaite cependant exprimer mon avis particulièrement réservé sur le remplacement des compteurs électriques par des compteurs Linky. J'ai donc demandé à ERDF de surseoir à l'installation de tels dispositifs sur le territoire de Meylan jusqu'à ce que nous disposions d'informations plus précises. Je ne manquerai pas de vous aviser des suites réservées à mes démarches.

Dans cette attente, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

  Damien GUIGUET

Ville de Meylan
4, avenue du Vercors
BP 99 38243 Meylan cedex
04 76 41 59 02/03
damien.guiguet@meylan.fr

www.meylan.fr